

Eau potable : levée des mesures de restriction

Après avoir participé ce matin à la réunion de la cellule de crise, Vincent Feltesse a pris acte avec satisfaction de la levée des mesures de restriction de consommation d'eau sur les communes de Bruges, Eysines, Le Bouscat, Mérignac et le secteur de Bordeaux Caudéran.

Les 100 000 habitants concernés par cette décision ont donc à nouveau la possibilité de consommer l'eau du robinet, sans aucune restriction, grâce à la mobilisation de ressources de substitution. Vincent Feltesse tient à adresser ses plus vifs remerciements à l'ensemble des services impliqués - Préfecture de la Gironde, DDASS, laboratoire IPL, Lyonnaise des Eaux et Communauté urbaine - pour leur réactivité et le savoir-faire démontré dans la gestion de cette crise.